

Présents :

- ♦ Mmes : BOYAT Sylvie, MUDRY BONAN Marie, VAUTHAY Eliane, BOINNARD Nadine, ROSSET Erika.
- ♦ Mrs : BAUD Jérôme, BENOIT Stéphane, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian, MENOUD Florian.

Excusés : BOINNARD MORALLET Laurence, CALLEIA Aude

Ouverture du conseil municipal à 18H10.

Le Maire, Jean-Claude MORAND présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée s'il y a des sujets à rajouter.

Le Maire évoque le compte-rendu du conseil précédent et demande s'il y a des remarques.

Jean-Claude MORAND fait le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2021 avec les instituteurs concernant la demande de changement des horaires scolaires pour la prochaine rentrée. Il a été décidé de ne rien modifier pour la rentrée prochaine afin de se laisser le temps d'y réfléchir plus posément et d'étudier les conséquences financières pour les familles (garderie périscolaire le soir).

Marie Mudry Bonan est nommée secrétaire de séance.

1) URBANISME.

Le 5 février 2021, la réunion d'urbanisme s'est réunie pour étudier un PC et un CUa :

Identification		Section et Numéro	Avis
Numéro	PC.074.271.21.B0003	B 1092 - B 1096 B 1097 - B 1098 B 1099 - B 1100 B 2140	Favorable en respectant les informations données
Reçu le	04 février 2021		
Nom	COFFY Serge		
Lieu	169 Route des Champs Marmo		
Objet	Création abri voiture non clos		
Numéro	CUa.074.271.21.B0001	D 215 D 312	Favorable
Reçu le	04 février 2021		
Nom	SAS NOVALPS		
Lieu	Cul du Chozal		
Objet	Vente C Rosset : V Michaud		

Demande de renseignements complémentaires (faites par le service urbanisme) concernant le PC DEKEUKELARE Lucas :

- Resserer les 2 fenêtres situées sur la façade Nord-Ouest
- Limiter le nombre de vélux à 2 (au lieu de 3) en augmentant si besoin la taille.

La commission d'urbanisme valide la remarque n°1, mais pas la remarque n°2.

2) Abris bus.

La Région financerait un abri bus (fourniture et pose). Aux vues de l'état de l'abri actuel, ce serait l'occasion de refaire l'arrêt. Il sera à la charge de la commune de réaliser le socle béton.

Après délibération le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire cette demande de financement auprès de la Région AURA.

3) CDAS (Contrat Départemental Avenir et Solidarité)

Il y a des possibilités de dotations pour financer la fin des travaux d'isolation thermique de la Mairie (portes et fenêtres et la création d'un WC/lavabo en sous-sol) à hauteur de 60 014,25 € TTC

A l'unanimité le Conseil Municipal vote pour la demande de financement.

4) Chapelle de Saint-Martin.

Jean-Claude Morand explique que la Chapelle est un lieu culturel et qu'à ce titre pour obtenir des financements publics une visite des Bâtiments de France est nécessaire (date à définir).

5) Halte du Moulin.

Le Maire donne lecture du courrier des gérants de la Halte du Moulin. Ces derniers annoncent que face à leurs difficultés financières en raison de la crise sanitaire actuelle, ils ont mis en vente le fonds de commerce et souhaitent arrêter leur activité.

Le carrelleur interviendra la première semaine de mars pour les travaux dans l'appartement au-dessus du restaurant.

Suite à des désordres vus avec l'assurance, il y aura également les travaux de carrelage du bar, de l'épicerie et de la cuisine.

Il reste 4 ans d'emprunts sur le bâtiment. Le Maire demande au Conseil de lui donner délégation pour négocier la durée de l'emprunt, afin de faire face aux loyers qui ne seront pas recouvrés.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne les pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager des négociations.

6) CCAS.

Les quatre personnes du Conseil Municipal désignées pour cette commission sont : Laurence BOINNARD MORALLET, Nadine BOINNARD, Stéphane BENOIT, Eliane VAUTHAY.

7) SYANE.

Une réunion de démarrage du diagnostic d'éclairage public est proposée par le cabinet d'étude le 8 mars à 10H30.

8) Cimetière.

Les travaux d'exhumation sont à prévoir pour 2022. Il ne reste plus qu'une place en terre.

Le conseil décide de prendre une délibération pour la reprise de sépulture en terrain commun.

9) Divers

Un essai va être effectué pour instaurer un sens unique de circulation devant l'école sur les périodes scolaires (sens Mairie / école).

A savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H15 à 8H45 et de 16H à 16H30. Une file de stationnement côté école et une file de circulation côté droit.

Sylvie Boyat s'occupe d'informer les parents avant la rentrée des vacances d'hiver.

Ceci est un essai qui sera évalué après remontées des usagers.

Le Maire présente ensuite au Conseil les réseaux eau et assainissements.

La réunion est clôturée à 20H30.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 5 mars 2021 à 18h.